



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E145805

VALABLE JUSQU'AU 23/03/2025

ÉDITÉ LE 21/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/10/2011

Forme juridique : SARLU

Capital : DEPUIS LE 06/03/2017  
20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MEAUX 537515603

Siret : 537 515 603 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2122633

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 177293371 Q 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 177293371 Q 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : FOURGEOT MACONNERIE

10 RUE DE LA MERLETTE  
ZONE INDUSTRIELLE DU HAINAULT  
77260 SEPT SORTS

Téléphone : 01 64 36 06 73

Fax :

Portable : 06 73 61 67 44

Site Internet : www.fourgeot-maconnerie.fr

E-mail : fourgeot-maconnerie@orange.fr

Responsabilité légale :

FOURGEOT ALEXANDRE GÉRANT

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2141	Transformation en maçonnerie (Technicité courante) Mention RGE	21/03/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	08/03/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	02/03/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	02/03/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	02/03/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.